



Espace Naturel Sensible

« La Boucle du Loir »

Partie 2 : plan d'actions 2014-2018

Juin 2014

Bouchemaine

LPO Anjou



Préserver

Protéger

Eduquer


BirdLife
INTERNATIONAL
REPRÉSENTANT OFFICIEL

Espace
 **Naturel Sensible**


CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU

Espace Naturel Sensible

« La Boucle du Loir »

Partie 2 : plan d'actions 2014-2018

Rédaction

Olivier LOIR

Collaborations

ASAD : M. Dénèchère

ASER : Gérard Lagache

CBNB : Fabien Dortel

Conseil général de Maine-et-Loire : Denis Aubry, Didier Bertin, Françoise Bourlot, Damien Goulet, Marc Helbert, Richard Maréchal, Guillaume Rocher

Fédération des Chasseurs de Maine-et-Loire : Michel Durchon

FPPMA : Nicolas Chatard

GAEC Daillère : Hervé Daillère

Gîte du domaine de Bré : Mr et Mme Donon-Oet

Les Pêcheurs du Loir : M. Barbareau

LPO Anjou : Alain Bertaudeau, Jean-Claude Beaudoin, Edouard Beslot, Benjamin Même-Lafond, Gilles Mourgaud, Emmanuel Séchet

ONF : Dominique Chevrier

Société des courses de Seiches-sur-Loir : M. Bompas

Société de chasse de Boudré : M. Chocat

Michel Bienvenu

Juin 2014

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX ANJOU

10 rue de Port Boulet 49080 BOUCHEMAINE

Tél. : 02 41 44 44 22 Fax : 02 41 68 23 48

Courriel : anjou@lpo.fr

web : [http : www.lpo-anjou.org](http://www.lpo-anjou.org)



LPO France Partenaire officiel

SOMMAIRE

A. LES OBJECTIFS DU PROJET	4
B. DECLINAISONS DU PLAN D' ACTIONS.....	5
1. Respecter les obligations des périmètres de captage d'eau et du SAGE	7
2. Maintenir et développer la fonctionnalité du site	8
4. Maintenir et renforcer l'état de conservation des étangs et des mares	12
5. Etendre les objectifs en faveur de la biodiversité à l'ensemble du plan d'aménagement forestier dans le respect de la réglementation	14
7. Restaurer le réseau de landes	18
8. Gérer les pelouses pour favoriser la flore et la faune très spécifiques.....	20
9. Améliorer les connaissances naturalistes et mettre en place des suivis en lien avec les actions de gestion et de restauration.....	22
11. Améliorer l'identification du domaine départemental auprès du public et favoriser les rencontres associatives et d'acteurs sur le site	26
12. Développer avec les acteurs des partenariats pour valoriser le site et les usages et adapter les documents de formalisation aux objectifs ENS.....	27
13. Assurer la gouvernance et la mise en application du plan de gestion.....	29
C. BUDGET DU PLAN D' ACTIONS PAR ANNEE 2014-2018	30

Table des Figures

Figure 1 : Cartographie des zones prioritaires, ENS domaine départemental de Boudré	5
Figure 2 : Cartographie des zones prioritaires et des objectifs opérationnels d'habitats et d'espèces	6
Figure 3 : Respecter les obligations des périmètres de captage d'eau et du SAGE	7
Figure 4 : Cartographie des actions de restauration des Basses Vallées Angevines, maîtrise d'Ouvrage CG 49,	9
Figure 5 : Objectif 3 : Améliorer l'état écologique du réseau hydrographique	11
Figure 6 : Objectif 4 : Maintenir et renforcer l'état de conservation des étangs et des mares par des actions d'entretien.....	13
Figure 7 : Objectif 5 : Etendre les objectifs en faveur de la biodiversité à l'ensemble du plan d'aménagement forestier afin de diversifier les habitats et les espèces	15
Figure 8 : Objectif 6 : Maintenir et étendre les prairies humides pour la reconquête du paysage de vallée.....	17
Figure 9 : Objectif 7 : Entretenir et étendre les zones de landes qui accueillent des espèces remarquables.....	19
Figure 10 : Objectif 8 : Gérer les pelouses pour favoriser la flore et la faune très spécifiques	21
Figure 11 : Objectif 9 : Améliorer les connaissances naturalistes et mettre en place des suivis en lien avec les actions de gestion et de restauration	23
Figure 12 : Objectif 11 : Permettre au public de découvrir la propriété départementale et l'ENS	25
Figure 13 : Objectif 12: Développer avec les acteurs des partenariats pour valoriser le site et les usages et adapter les documents de formalisation aux objectifs ENS.....	28

Table des Tableaux

Tableau 1 : Déclinaison des objectifs à long terme en objectifs opérationnels	4
Tableau 2 : Budget par année et par objectifs opérationnels	30
Tableau 3 : Budget, synthèse des actions par objectifs.....	31

A. LES OBJECTIFS DU PROJET

Tableau 1 : Déclinaison des objectifs à long terme en objectifs opérationnels

ENJEUX	Objectifs à long terme	Thèmes	Objectifs opérationnels
Enjeux de conservation des habitats et des espèces	1. Respecter les obligations des périmètres de captage d'eau et du SAGE	Eau	11. Se rapprocher du SAGE, ARS, SIAEP et présenter le plan d'actions
	2. Maintenir et développer la fonctionnalité du site	ENS	21. Mettre en place une veille foncière sur le périmètre du projet
	3. Améliorer l'état écologique du réseau hydrographique	Cours d'eau, boire, fossés	31. Entretien et restaurer le réseau hydrographique (périmètre CTMA : Riv. Le Loir, Boires, fossés)
			32. Entretien et restaurer le réseau hydrographique du domaine départementale
	4. Maintenir et renforcer l'état de conservation des étangs et des mares	Etangs, mares	41. Mettre en place une gestion des étangs
			411. Etang de l'Humeline
			412. Etang Amont Humeline
			413. Etang de la Lande
			414. Etangs des Sablières
			415. Etang de la Chiquetière
			42. Assurer la quiétude de la faune sur les étangs et maintenir une vigilance sur la qualité des étangs
	5. Etendre les objectifs en faveur de la biodiversité à l'ensemble du plan d'aménagement forestier dans le respect de la réglementation	Forêt	51. Favoriser et restaurer les boisements à Chêne tauzin
			52. Favoriser le reboisement naturel
53. Conserver et favoriser les landes			
54. Convertir les peupleraies en prairie sur le domaine départemental			
55. Créer des lisières paysagère			
56. Appliquer de manière optimale les critères PEFC			
57. Lutter contre les espèces invasives lors des interventions forestières			
6. Maintenir et étendre les prairies humides pour la reconquête du paysage de vallée	Prairies	61. Convertir les peupleraies en prairie (hors plan d'aménagement forestier)	
7. Restaurer le réseau de landes	Landes	71. Acquérir et gérer la Lande de la Chiquetière	
		72. Gérer les Landes du domaine départemental	
8. Gérer les pelouses pour favoriser la flore et la faune très spécifiques	Pelouses calcaires	81. Adapter la gestion des bords de route	
	Pelouses acidiphiles	82. Restaurer et gérer les anciennes cultures à gibier	
	Pelouses sèches	83. Gérer les pelouses sèches	
Enjeux de connaissance du patrimoine	Espèces	91. Réaliser des inventaires complémentaires pour compléter les lacunes et actualiser les données anciennes d'espèces patrimoniales	
		92. Réaliser des recherches spécifiques sur les espèces à PNA	
		93. Mettre en place des protocoles de suivi des actions de gestion et de restauration	
Enjeux socio-économiques	10. Permettre au public de découvrir la propriété départementale et l'ENS	Animations, sentier, voirie	101. Mener une étude de valorisation du site
			102. Mettre en place un programme de découverte
			103. Ouvrir un sentier au sud du domaine départemental complémentaire des sentiers existants
			104. Mettre en place le sentier d'interprétation de l'ASER
			105. Requalifier la route C 601
	11. Améliorer l'identification du domaine départemental auprès du public et favoriser les rencontres associatives et d'acteurs sur le site	Identification du site	111. Donner une identité au site
			112. Harmoniser et simplifier les différents panneaux
			113. Mettre à disposition la salle de Boudré pour les activités de découverte
	12. Développer avec les acteurs des partenariats pour valoriser le site et les usages et adapter les documents de formalisation aux objectifs ENS	Société de chasse de Boudré	121. Adapter le bail de chasse aux objectifs ENS et du plan de gestion
		Activité pêche	122. Adapter les secteurs de pêche sur l'ENS
		Hippodrome	123. Réflexion sur la gestion de la lande et de l'avenir des locaux de l'hippodrome
		Faisanderie d'Anjou	124. Poursuivre le bail avec la Faisanderie sans en étendre la superficie
		Ferme de la Gayonnière	125. Adapter les pratiques agricoles aux objectifs ENS (Bail environnemental, MAET,...)
Gîte de Bré		126. Formaliser avec le Gîte du Domaine de Bré l'usage du parking	
M. Bienvenu		127. Amender la convention de mise à disposition de M. Bienvenu	
ASAD		128. Amender la convention avec l'ASAD (Rucher école) pour l'usage de la salle de la ferme de Boudré	
ONF		129. Associer l'ONF à l'élaboration des actions de gestion et modifier le plan d'aménagement forestier si nécessaire	
Partenariat	130. Développer des nouveaux partenariats		
13. Assurer la gouvernance et la mise en application du plan de gestion	Suivi du projet	131. Coordonner les actions des différents services sur l'ENS au travers du plan de gestion	
		132. Assurer les relations avec les partenaires et les services du CG, effectuer le suivi budgétaire des actions, évaluer annuellement l'avancement du plan de gestion	
		133. Définir l'assistance technique du plan de gestion	

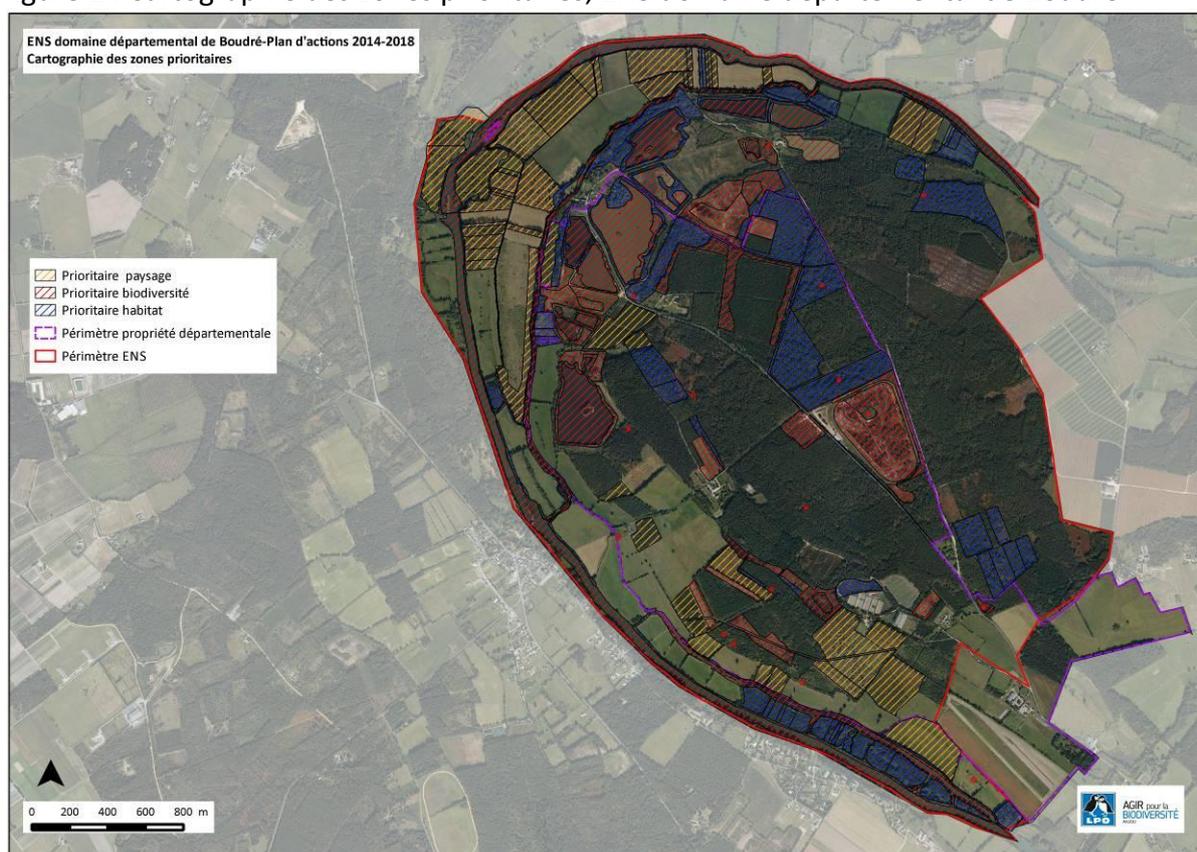
B. DECLINAISONS DU PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions se développe selon deux approches complémentaires. L'une sur les zones prioritaires (milieux ayant besoin d'une restauration, milieux abandonnés...) et l'autre plus transversales qui consiste à conforter et améliorer les pratiques actuelles (prairies de fauches, forêt...).

Des zones prioritaires sont définies selon 3 niveaux pour la durée du plan d'actions (2014 à 2018) (Figure 1) :

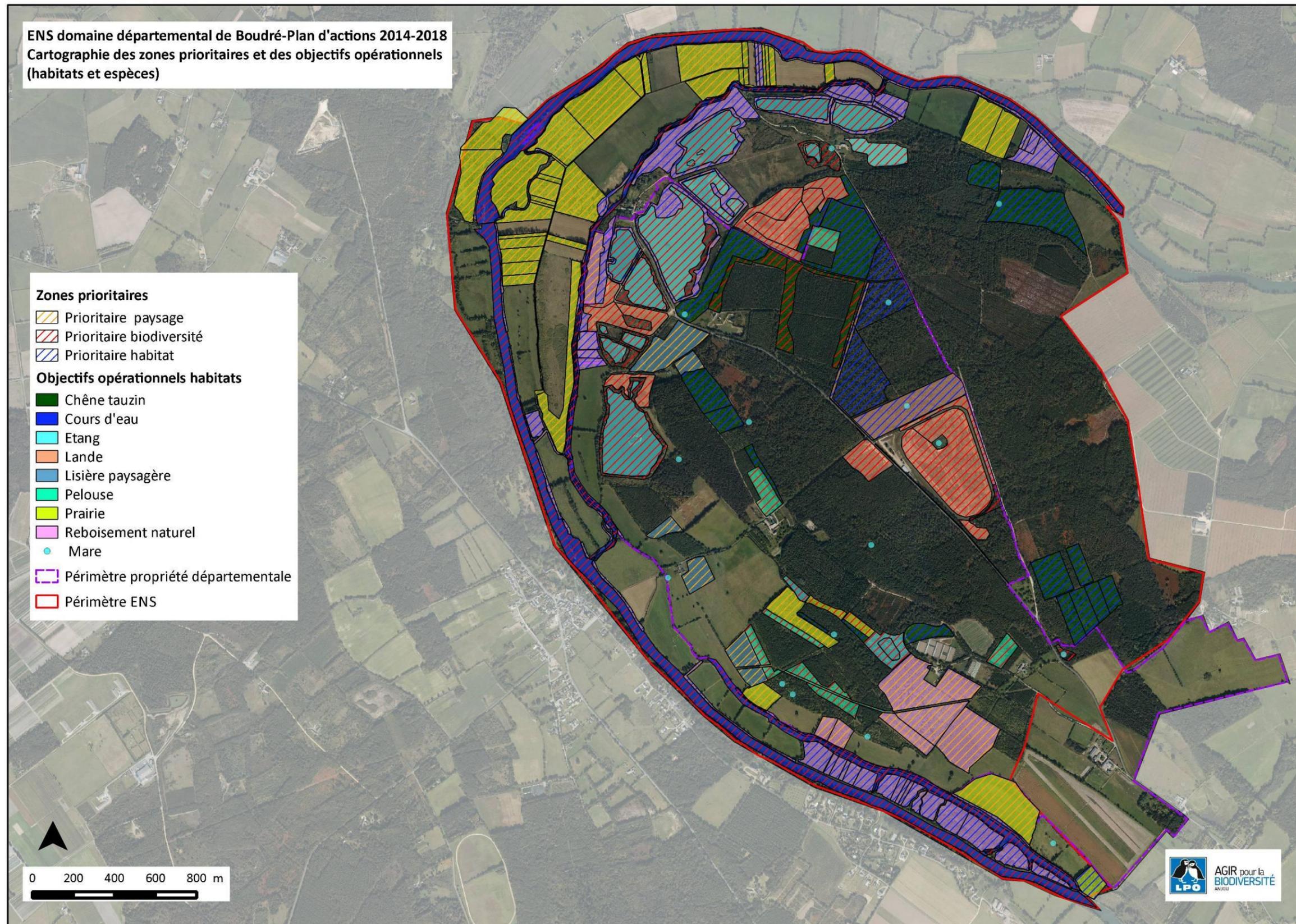
- **Zone prioritaire paysage** : Il s'agit essentiellement de la vallée dont le paysage à évoluer rapidement avec l'essor de la populiculture.
- **Zone prioritaire habitat** : Elle concerne les habitats d'intérêts communautaires (forêt alluviales, boisement à chêne tauzin)
- **Zone prioritaire biodiversité** : il s'agit des zones accueillant une diversité importante avérée ou potentiel d'espèces patrimoniales.

Figure 1 : Cartographie des zones prioritaires, ENS domaine départemental de Boudré



La Figure 2 reprend les zones prioritaires et les objectifs opérationnels d'habitats et d'espèces du plan d'actions

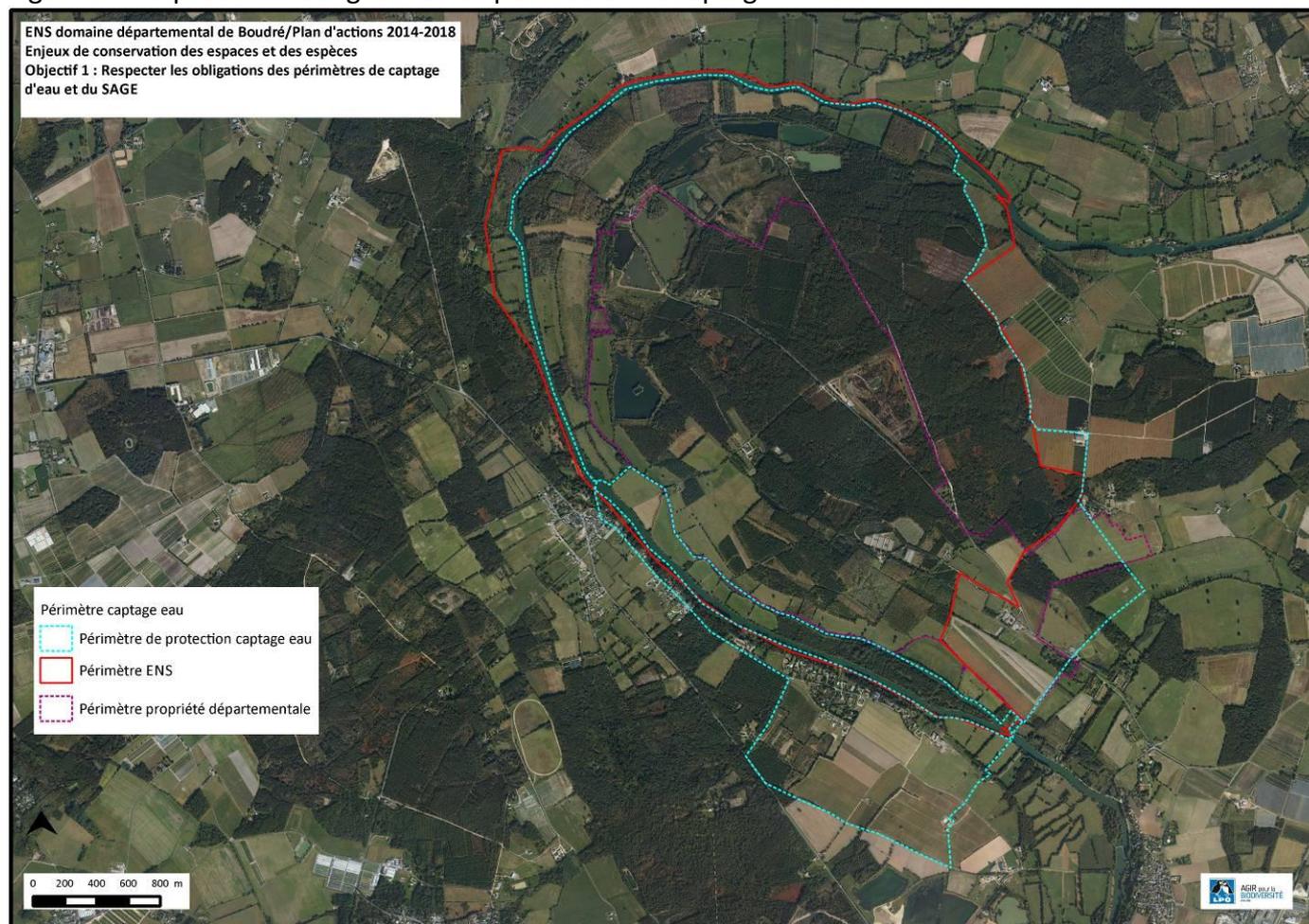
Figure 2 : Cartographie des zones prioritaires et des objectifs opérationnels d'habitats et d'espèces



1. Respecter les obligations des périmètres de captage d'eau et du SAGE

Eau	1. Respecter les obligations des périmètres de captage d'eau et du SAGE
Objectifs	11. Se rapprocher du SAGE, ARS, SIAEP et présenter le plan d'actions
Actions	Réunions de présentation, d'échanges et de validation du plan d'actions
Périmètre d'application	ENS
Périodes d'intervention	2014
Estimation des coûts	-
Intervenants	CG

Figure 3 : Respecter les obligations des périmètres de captage d'eau et du SAGE



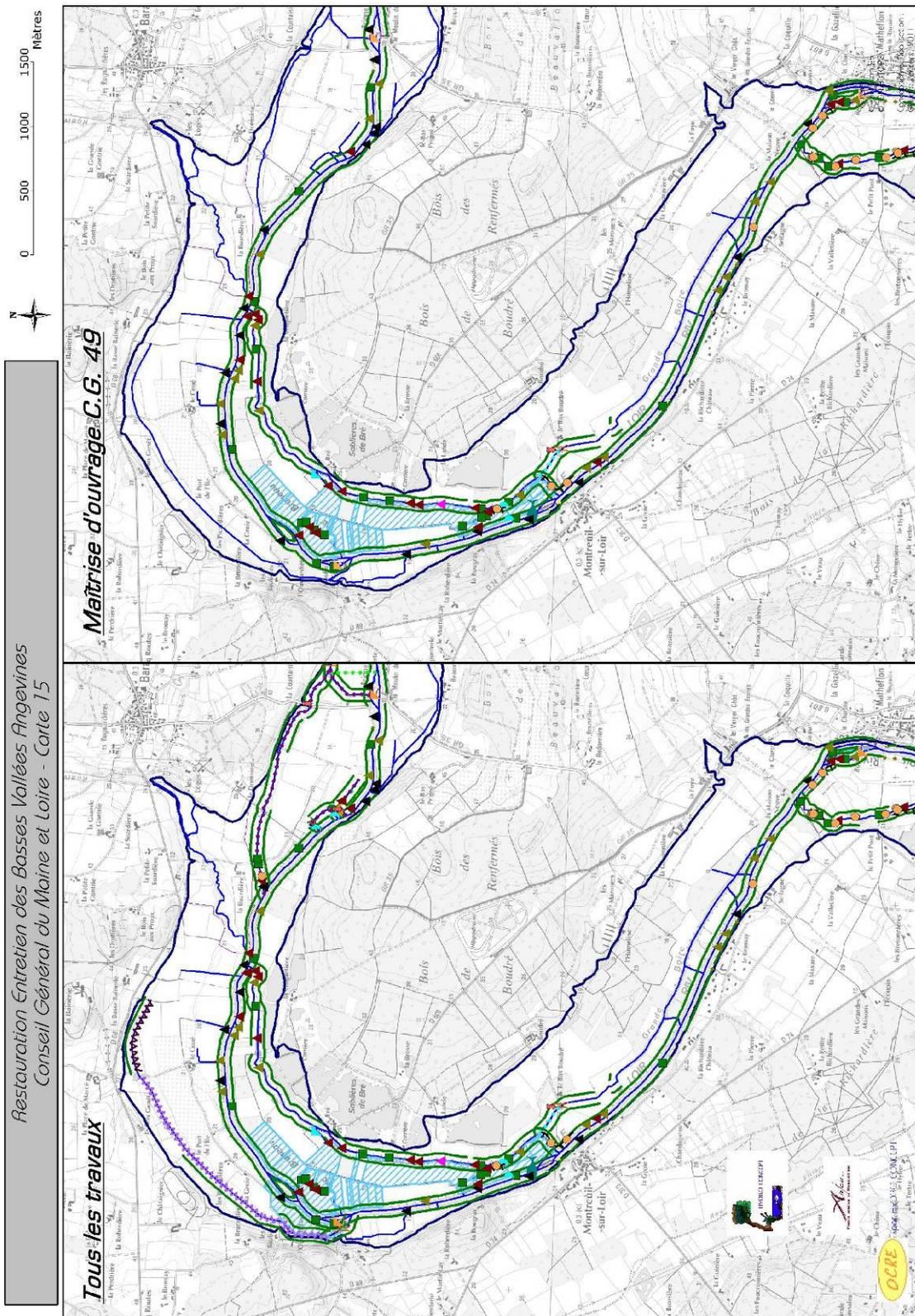
2. Maintenir et développer la fonctionnalité du site

ENS	2. Maintenir et développer la fonctionnalité du site
Objectifs	21. Mettre en place une veille foncière sur le périmètre du projet
Actions	Contact avec les propriétaires et la SAFER, préemption ENS (?)
Périmètre d'application	ENS, lande la Chiquetière, Prairies inondables (île Bruneau). Voir objectifs 61 et 71.
Périodes d'intervention	2014 à 2018
Estimation des coûts	
Intervenants	CG

3. Améliorer l'état écologique du réseau hydrographique

Cours d'eau, boire, fossés	3. Améliorer l'état écologique du réseau hydrographique
Objectifs	31. Entretien et restaurer le réseau hydrographique (périmètre CTMA : Riv. Le Loir, Boires, fossés)
	32. Entretien et restaurer le réseau hydrographique du domaine départementale
Actions	Objectif 31 : mise en œuvre du CTMA BVA, objectif 32 : enlever les encombrants, éclaircies, reconnecter les fossés envasés (secteur Humeline et Boudré), opération à mener avec les objectifs 411-412-54
Périmètre	voir cartographie pour l'Objectif 32, objectif 31 : actions CTMA
Périodes d'intervention	Objectif 31 : CTMA : 2014..., objectif 32 : Domaine départemental : 2015-2018
Estimation des coûts	Objectif 31 : CTMA BVA, objectif 32 : Domaine départemental : env. 3 000 ml X 10 € HT/ml = 30 000 €
Intervenants	CG, Entreprises

Figure 4 : Cartographie des actions de restauration des Basses Vallées Angevines, maîtrise d'Ouvrage CG 49, ENS « Domaine départemental de Boudré » (source Hydro concept, 2011)



Légende de la cartographie

Restauration Entretien des Basses Vallées Angevines Les travaux du Contrat Territorial Milieux Aquatiques



HYDRO CONCEPT

Sources:
© IGN Scan 25

Conception & Réalisation :
©Hydro Concept, 2011



CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

Légende

-  Périmètre d'étude
-  Limite d'UHC

-  Abreuvoir à aménager
-  Arasement partiel de l'ouvrage
-  Arbre déraciné à retirer
-  Arbre en travers du lit à retirer
-  Arbre instable à abattre
-  Arbre mort à abattre
-  Arbre penché à abattre
-  Arbre qui pousse dans le lit à retirer
-  Clôture en travers à retirer
-  Création d'une passe à anguille
-  Création d'une passe tous poissons
-  Création d'une rivière de contournement d'ouvrage
-  Démantèlement d'ouvrage
-  Embâcle à retirer
-  Franchissement piscicole des petits obstacles
-  Frayère à brochets à aménager
-  Gestion hydraulique de l'ouvrage
-  Gué à aménager
-  Obstacle dans le lit à retirer
-  Ouvrage : pas de travaux

Indicateurs de suivi

-  Analyse de sédiments
-  IBD
-  IBGN
-  Inventaire piscicole
-  Suivi biologique
-  Suivi hydrologique
-  Suivi piézométrique

-  Pont cadre ou passerelle à installer à la place de l'ouvrage
-  Réfection d'ouvrage hydraulique
-  Remise en place d'ouvrage de franchissement
-  Souche à retirer
-  Clôture à installer
-  Connexion à rétablir
-  Entretien du lit des boires : atterrissements et embâcles
-  Fossé à restaurer
-  Jussie à arracher
-  Plantations
-  Renaturation légère du lit : diversification des habitats
-  Renaturation lourde du lit : recharge en granulats
-  Renaturation lourde du lit : réduction de la section
-  Sélection des rejets
-  Suppression de busage et reconstitution du lit mineur
-  Travaux sur la ripisylve
-  Entretien de frayère à brochet
-  Parcelle prioritaire pour l'acquisition foncière de zone humide
-  Restauration de zones humides particulières

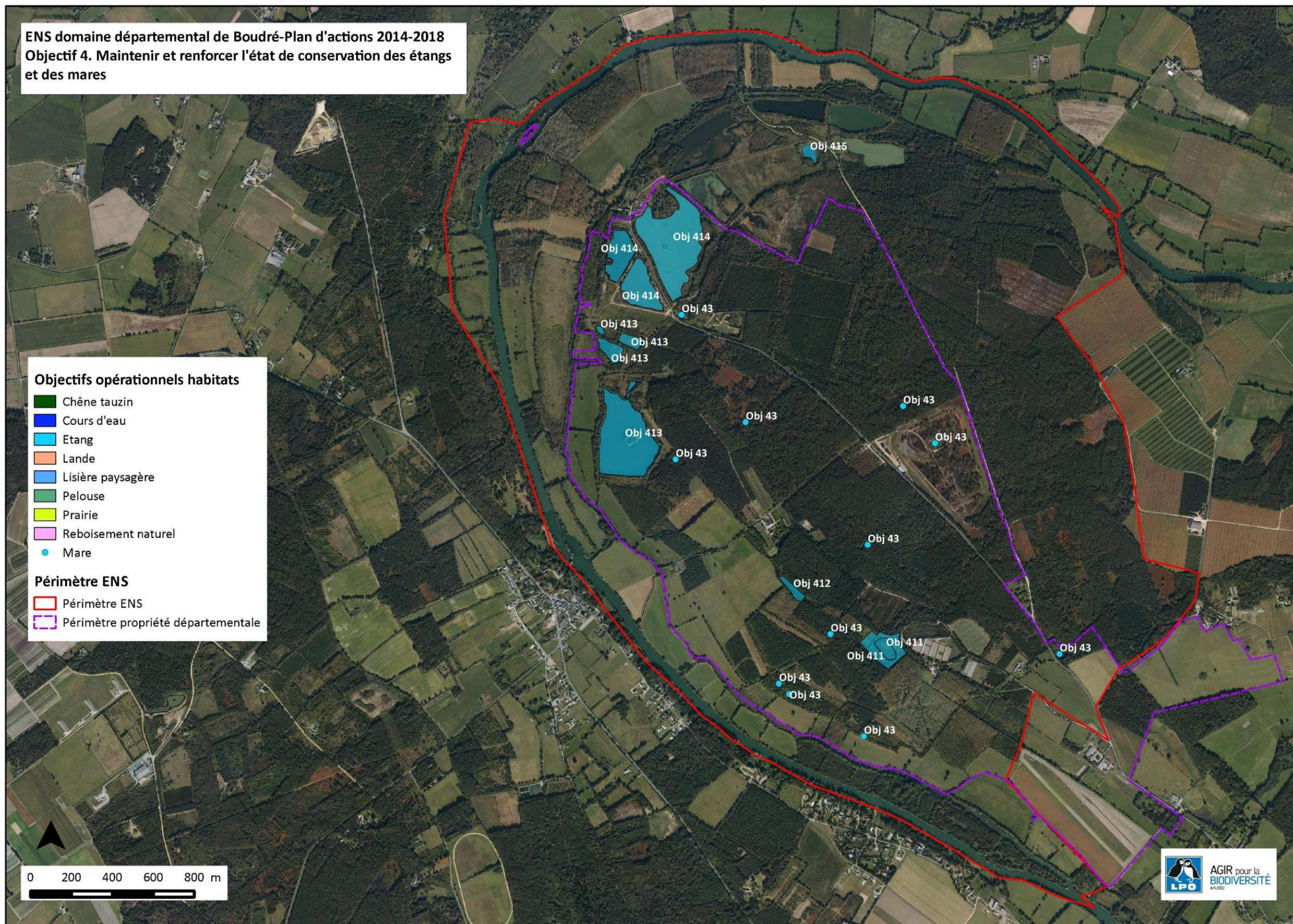
Figure 5 : Objectif 3 : Améliorer l'état écologique du réseau hydrographique



4. Maintenir et renforcer l'état de conservation des étangs et des mares

Etangs, mares	4. Maintenir et renforcer l'état de conservation des étangs et des mares
Objectifs	41. Mettre en place une gestion des étangs
	<i>411. Etang de l'Humeline</i>
	<i>412. Etang Amont Humeline</i>
	<i>413. Etang de la Lande</i>
	<i>414. Etangs des Sablières</i>
	<i>415. Etang de la Chiquetière</i>
	42. Assurer la quiétude de la faune sur les étangs et maintenir une vigilance sur la qualité des étangs
43. Restaurer et entretenir les mares du domaine départemental	
Actions	Objectifs 412 à 415 : Réaliser des inventaires naturalistes complémentaires (2015) avant de d'établir les objectifs et méthodes de la gestion. Objectif 411 : poursuivre le suivi naturaliste, améliorer la gestion du niveau d'eau (baisse progressive du niveau à partir d'avril), clôturer et pâturage de la partie sud de l'étang. Objectif 43 : Inventaire complémentaire amphibiens avant intervention, réalisation des travaux d'éclaircie de la végétation et de retrait des encombrants
Périmètre d'application	Objectif 43 : 10 mares de la propriété départementale. Voir cartographie.
Périodes d'intervention	Objectifs 412 à 415 : 2015 à 2018, objectif 411 : clôturer et pâturage en 2014, objectif 43 : 2014-2015.
Estimation des coûts	Objectifs 412 à 415 : non évalué, objectif 411 : clôture (260 ml X 5 € HT/ml = 1 300 €), objectif 43 : 10 mares à restaurer : 10 X 1 000 €/mare soit 10 000 € sur 2 ans
Intervenants	CG, LPO, ONF, travaux par une entreprise

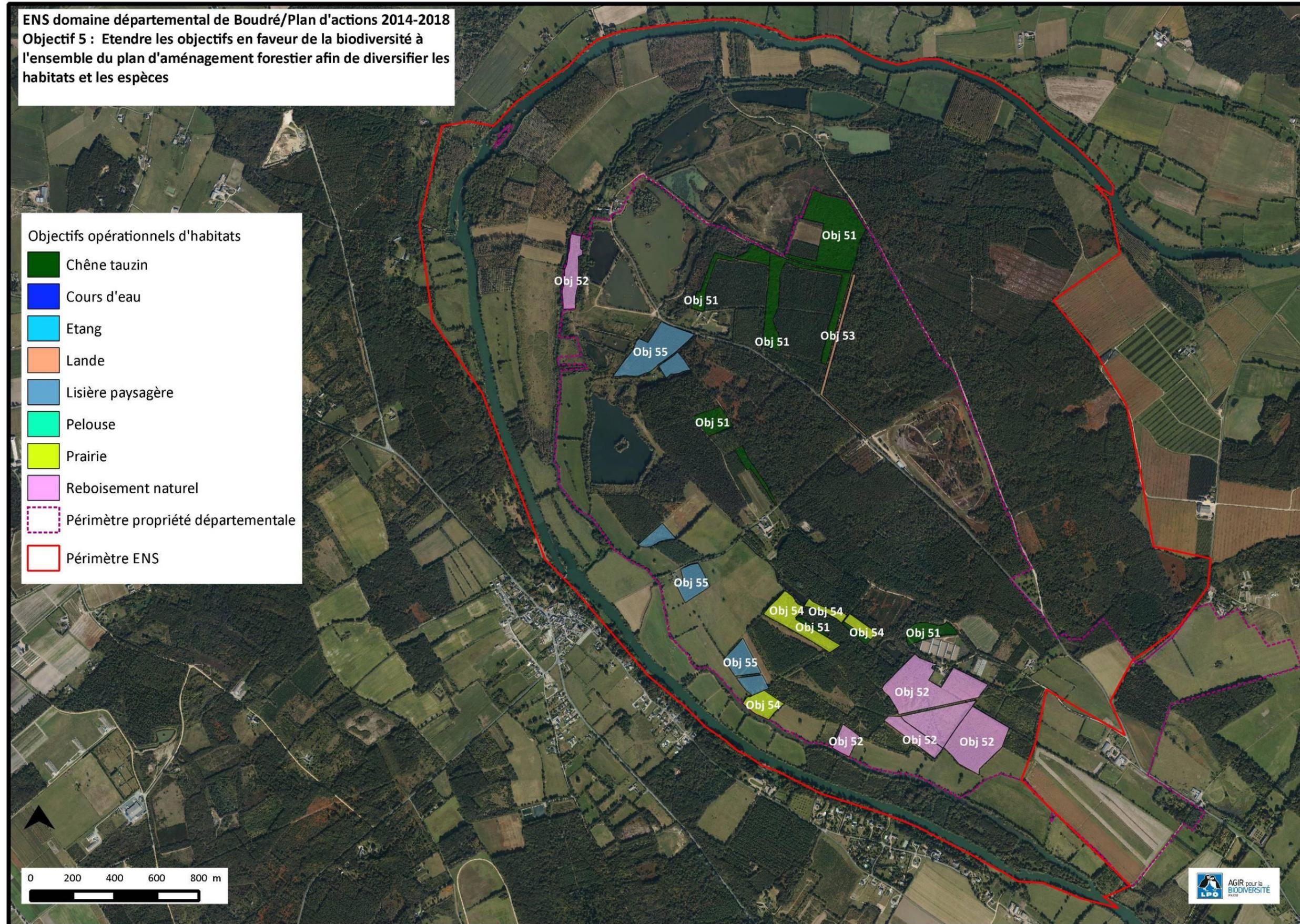
Figure 6 : Objectif 4 : Maintenir et renforcer l'état de conservation des étangs et des mares par des actions d'entretien



5. Etendre les objectifs en faveur de la biodiversité à l'ensemble du plan d'aménagement forestier dans le respect de la réglementation

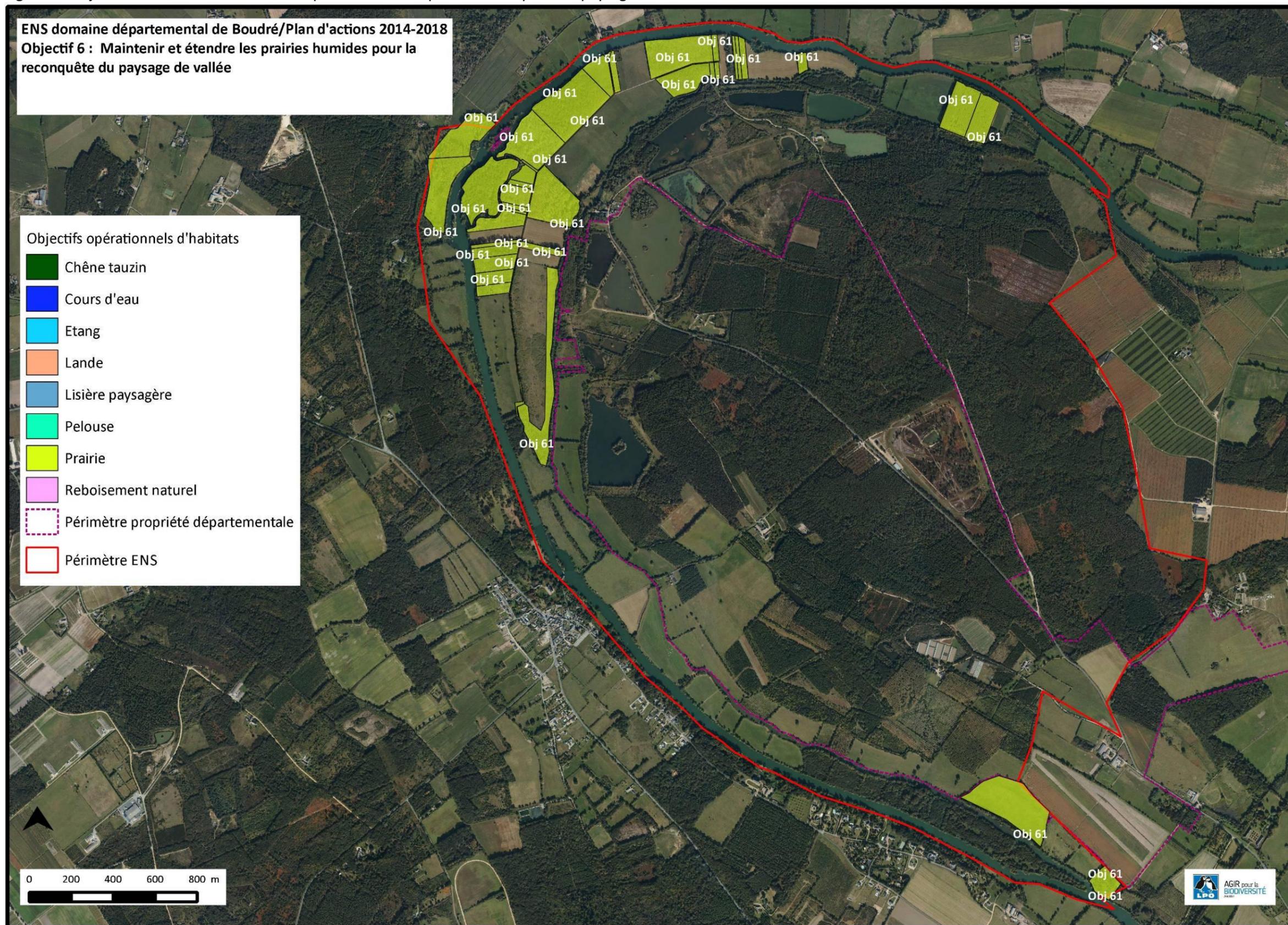
Forêt	5. Etendre les objectifs en faveur de la biodiversité à l'ensemble du plan d'aménagement forestier dans le respect de la réglementation
Objectifs	51. Favoriser et restaurer les boisements à Chêne tauzin
	52. Favoriser le reboisement naturel
	53. Conserver et favoriser les landes
	54. Convertir les peupleraies en prairie sur le domaine départemental
	55. Créer des lisières paysagère
	56. Appliquer de manière optimale les critères PEFC
	57. Lutter contre les espèces invasives lors des interventions forestières
Actions	Objectif 51 : Coupe progressive des chênes rouges au profit des chênes tauzins (parcelles 1A, 2A), Coupe des résineux inclus dans la bande feuillus de la parcelle 23A. Inclus au programme des travaux du plan d'aménagement forestier. Objectif 52 : Reboisement naturel après exploitation des parcelles 6U, 25D, 26C, 26A, 27A. Objectif 53 : Favoriser la lande à bruyères (Bande de 10-15 m le long du chemin de la parcelle 3A et autres stations à identifier). Eviter le stockage de bois sur les landes, fauche et exportation tous les 5 à 10 ans. Objectif 54 : Conversion en prairies après exploitation des parcelles des 21C, 22D (coupe de 4 rangs) , 23B, 25B dans le respect des réglementations sur les boisements. Objectif 55 : Coupe d'une bande de pins et favoriser une bande tampon de feuillus de 10-15 m sur les lisières des parcelles 8B, 14C, 23D. Objectif 57 : supprimer et/ou contenir l'expansion des espèces invasives.
Périmètre d'application	Objectif 51 : 16 ha, objectif 52 : 21 ha 5, objectif 53 : >1 ha, objectif 54 : 6 ha, objectif 55 : voir cartographie, objectif 56 : PAF, objectif 57 : PAF et domaine départemental.
Périodes d'intervention	Objectif 51 : Inclus au programme des travaux du plan d'aménagement forestier. 23A en 2016. Objectif 52 : 2015 : 6U, 25D, 26C, 27A. Objectif 53 : tous les 5 à 10 ans. Objectif 54 : 2014 : demande d'autorisation de défrichement pour les parcelles 21D et 22D, 2015 : coupe 21C, 22D ; 2016-2020 : coupe 23B, solde 26A; 2021-2025 : coupe 25B. Objectif 55 : 8B en 2015, 23D en 2016. Objectif 56 : période du plan d'aménagement forestier. Objectif 57 : période du plan d'aménagement forestier et du plan d'actions
Estimation des coûts	Objectif 51 : Inclus au programme des travaux du plan d'aménagement forestier. Objectif 52 : Inclus au programme des travaux du plan d'aménagement forestier. Objectif 53 : Inclus au programme des travaux du plan d'aménagement forestier. Objectif 54 : 21C = remise en état du terrain 2 500 € et pose de clôture 1 400 € en 2015, 22D fait par le CG en 2015, 23B = remise en état du terrain 12 500 € et pose de clôture 4 700 € en 2016, 25B = remise en état du terrain 6 000 € et pose de clôture 2 200 € en 2021. Objectifs 55, 56 et 57 : Inclus au programme des travaux du plan d'aménagement forestier.
Intervenants	CG, ONF

Figure 7 : Objectif 5 : Etendre les objectifs en faveur de la biodiversité à l'ensemble du plan d'aménagement forestier afin de diversifier les habitats et les espèces



Prairies	6. Maintenir et étendre les prairies humides pour la reconquête du paysage de vallée
Objectifs	61. Convertir les peupleraies en prairie (hors plan d'aménagement forestier)
Actions	Parcelles hors de la propriété départementale (Ile Bruneau) : acquisition de parcelles (objectif 10 ha/an), conversion en prairie dans le respect de la réglementation sur les boisements, gestion par fauche/pâture par des agriculteurs (travail avec la profession agricole, CTMA, baux environnementaux, MAET,...)
Périmètre d'application	130 ha de peupleraies, voir cartographie
Périodes d'intervention	2015-2018
Estimation des coûts	Acquisition : 1 500 €/ha HT, Conversion en prairie : 4 000 €/ha HT soit 5 500 €/ha. Acquisition/Conversion de 10 ha/an soit 55 000 euros HT/an
Intervenants	CG, agriculteurs, Chambre d'agriculture, entreprises, Agence de l'eau

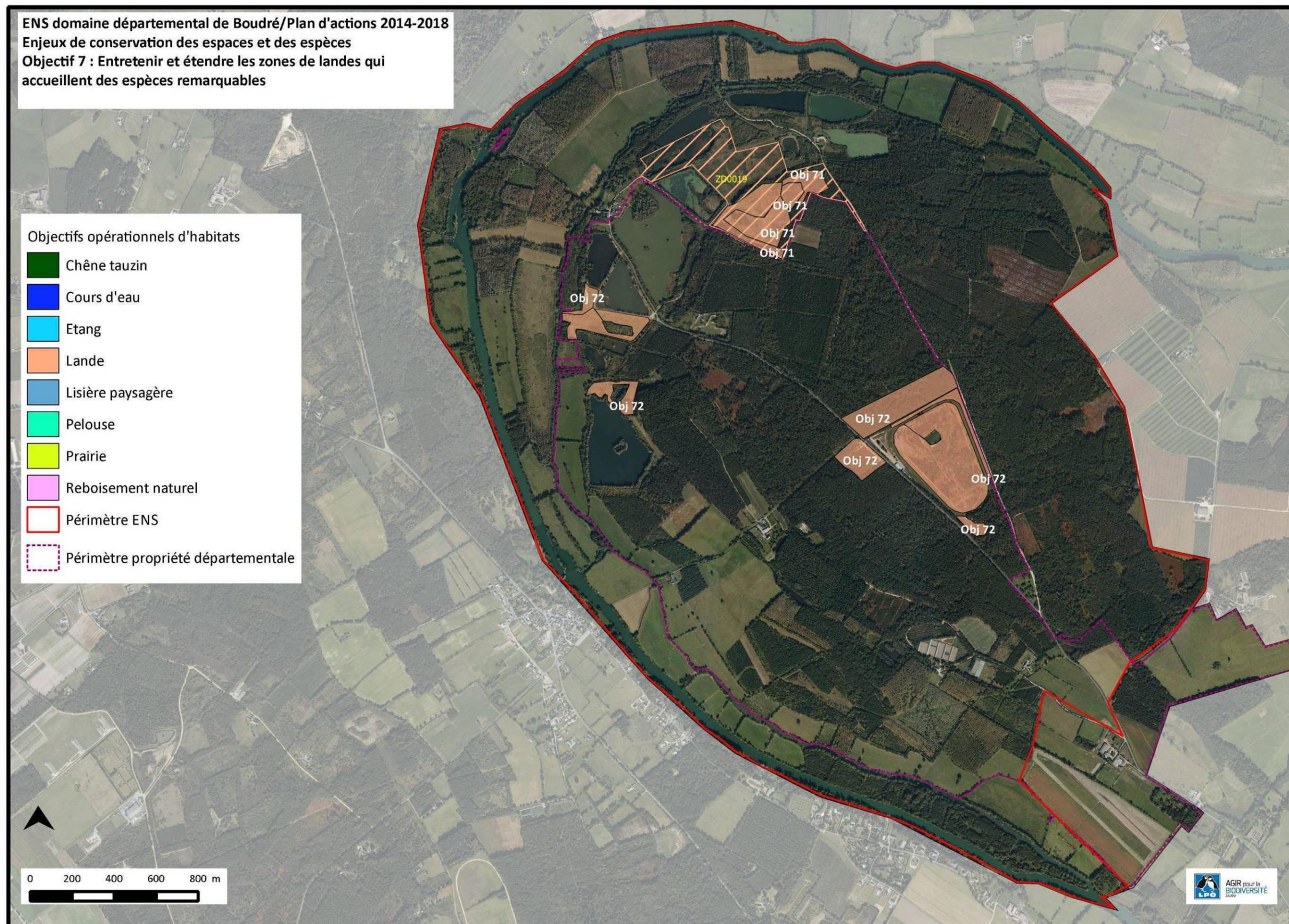
Figure 8 : Objectif 6 : Maintenir et étendre les prairies humides pour la reconquête du paysage de vallée



7. Restaurer le réseau de landes

Landes	7. Restaurer le réseau de landes
Objectifs	71. Acquérir et gérer la Lande de la Chiquetière
Actions	Mettre en œuvre des inventaires complémentaires de la zone (2014), acquérir les parcelles et élaborer un plan de gestion spécifique
Périmètre d'application	26, 2 ha (parcelle ZD 19)
Périodes d'intervention	2014-2018
Estimation des coûts	Acquisition : information début mai par le propriétaire M. Aubin
Intervenants	CG, LPO
Landes	7. Restaurer le réseau de landes
Objectifs	72. Gérer les Landes du domaine départemental
Actions	Hippodrome : Mettre en œuvre des inventaires complémentaires des landes, clôturer et pâturage par les animaux du CG, gestion du troupeau (hippodrome, landes des étangs), Parcelle ZH15 : gestion en lande arborée. Utiliser la ferme de la Lande comme zone technique pour la gestion du troupeau. Pare-feu et bords des chemins pour connecter les différents espaces ouverts.
Périmètre d'application	Hippodrome et son parking, landes du pourtour des étangs, parcelle ZH 15. Surface totale : 31, 5 ha. Ferme de la Lande
Périodes d'intervention	2014 : inventaires complémentaires, pâturage (hippodrome), 2015 : clôturer et pâturage des landes du pourtour des étangs, 2015-2016 : martelage et mise en vente de la ZH 15 puis gestion en lande arborée.
Estimation des coûts	2015 : pose de clôtures (pourtour des étangs), estimation 2 000 ml X 5€ HT/ml = 10 000 €
Intervenants	CG, Chambre d'Agriculture, LPO

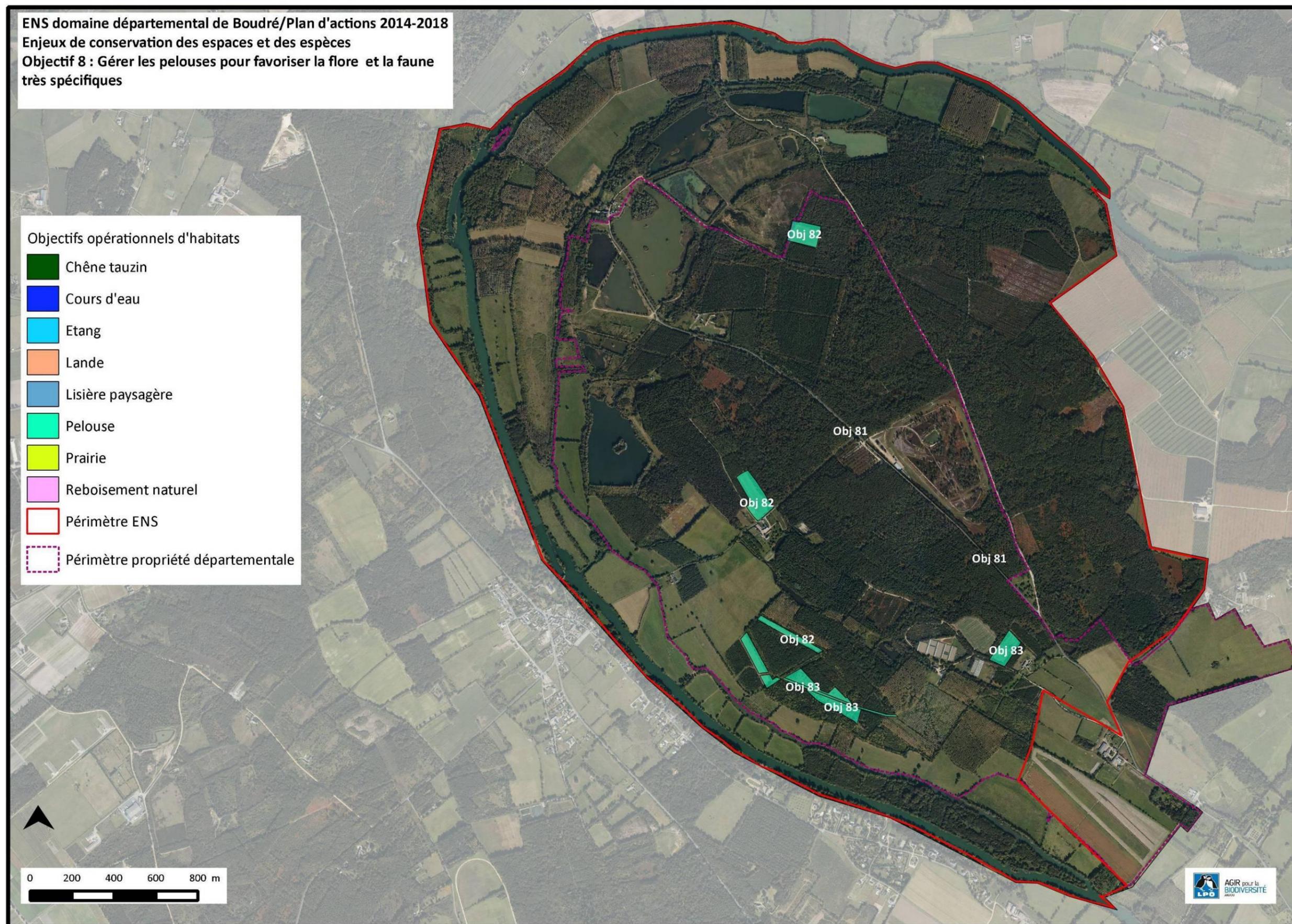
Figure 9 : Objectif 7 : Entretien et étendre les zones de landes qui accueillent des espèces remarquables



8. Gérer les pelouses pour favoriser la flore et la faune très spécifiques

Pelouses calcaires	8. Gérer les pelouses pour favoriser la flore et la faune très spécifiques
Objectifs	81. Adapter la gestion des bords de route
Actions	Mettre en œuvre des inventaires complémentaires des bords de route et des chemins communaux, rencontrer les gestionnaires, préconiser des périodes d'interventions adapter à la flore
Périmètre d'application	Bords de route, voir cartographie
Périodes d'intervention	2014 : rencontre des gestionnaires. 2015 : inventaires complémentaires
Estimation des coûts	
Intervenants	CG, LPO, commune de Seiches-sur-le-Loir
Pelouses acidiphiles	8. Gérer les pelouses pour favoriser la flore et la faune très spécifiques
Objectifs	82. Restaurer et gérer les anciennes cultures à gibier
Actions	Parcelles 11D, 3D, 23E : Mettre en œuvre des inventaires complémentaires, essais d'étrépage, clôturer et pâturage ovins et/ou par le troupeau d'un agriculteur (H. Daillère ?), gestion du troupeau
Périmètre d'application	Parcelles 11D, 3D, 23E. Surface totale : 5,4 ha. Selon accord avec la société de chasse.
Périodes d'intervention	2014 : Inventaires complémentaires . 2015 : Pose des clôtures et pâturage
Estimation des coûts	Pose de clôtures : 2 500 ml X 5€ HT = 12 500 €
Intervenants	CG, LPO, agriculteur
Pelouses sèches	8. Gérer les pelouses pour favoriser la flore et la faune très spécifiques
Objectifs	83. Gérer les pelouses sèches
Actions	Parcelles 24E et 24F : Mettre en œuvre des inventaires complémentaires, contacter GDF pour obtenir la gestion du terrain (24E), clôturer et pâturage par le troupeau du CG, gestion du troupeau. Parcelle 20E : Mettre en œuvre des inventaires complémentaires Couper les résineux lors de l' EA : 2020 ou plutôt ?, clôturer et pâturage, gestion du troupeau
Périmètre d'application	Parcelles 24 E, 24F (Gazoduc) et 20E. Surface totale : 4 ha
Périodes d'intervention	2014 : Mettre en œuvre des inventaires complémentaires parcelles 3D, 24E 24F et 20E, 2015 : clôturer et pâturage parcelle 24F et 20E.
Estimation des coûts	Pose de clôtures : parcelles 24E, 24F et 20E : 2 500 ml X 5€ HT = 6 500 €. Coupe des résineux incluse au programme des travaux du plan d'aménagement forestier.
Intervenants	CG, GDF, agriculteur

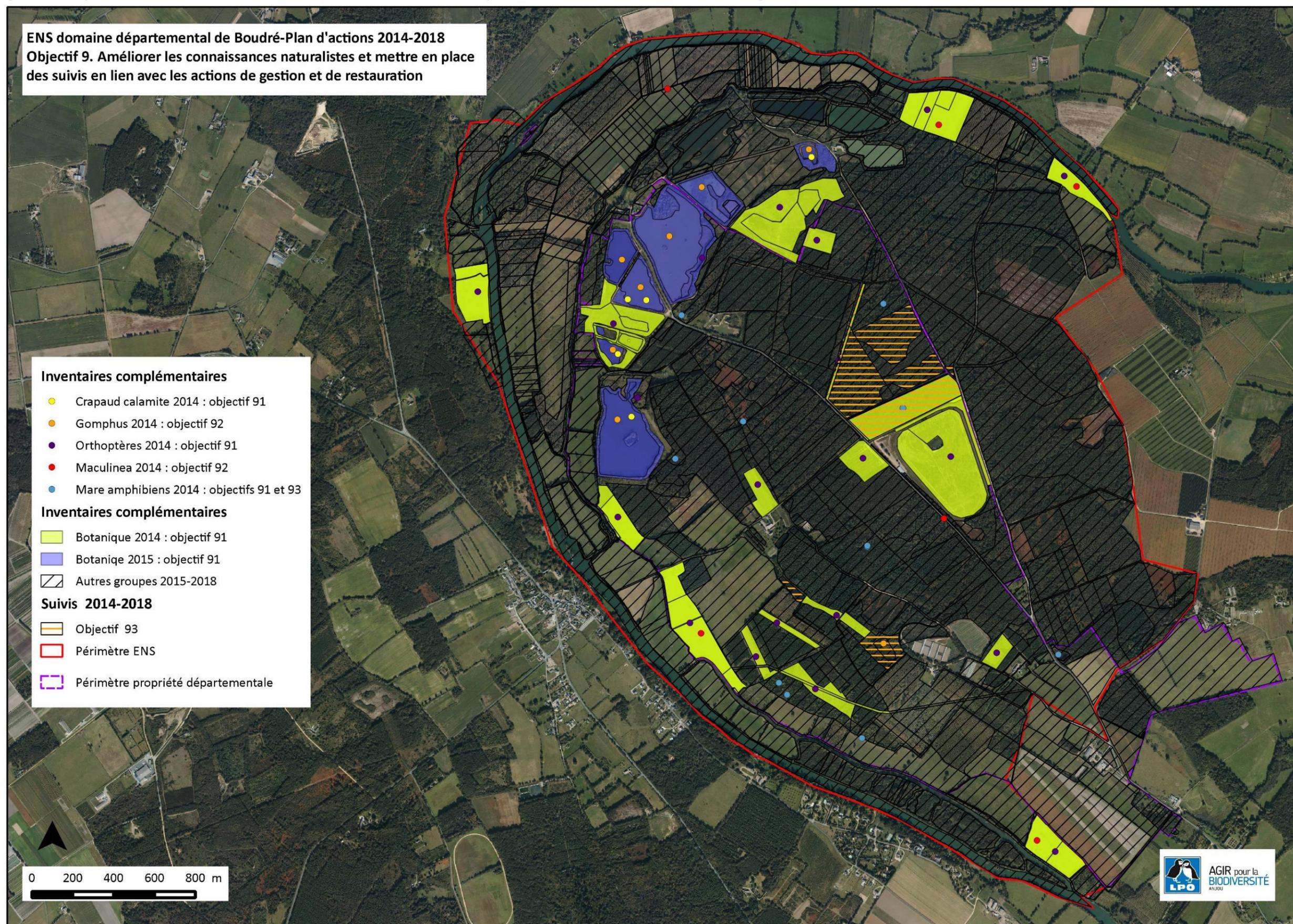
Figure 10 : Objectif 8 : Gérer les pelouses pour favoriser la flore et la faune très spécifiques



9. Améliorer les connaissances naturalistes et mettre en place des suivis en lien avec les actions de gestion et de restauration

Espèces	9. Améliorer les connaissances naturalistes et mettre en place des suivis en lien avec les actions de gestion et de restauration
Objectifs	91. Réaliser des inventaires complémentaires pour compléter les lacunes et actualiser les données anciennes d'espèces patrimoniales
	92. Réaliser des recherches spécifiques sur les espèces à PNA
	93. Mettre en place des protocoles de suivi des actions de gestion et de restauration
Actions	<p>De nombreux secteurs présentent des déficits de données nécessitant des prospections complémentaires préalables à toutes actions de gestion. Les actions de gestion sont encadrées par un suivi spécifiques espèces/habitat.</p> <p>Objectif 91 : Mettre en œuvre des inventaires complémentaires de terrain par type d'habitat et /ou groupe d'espèces. 2014 : botanique, orthoptères sur les landes, pelouses du gazoduc, prairies acidiphiles (anciennes cultures à gibier) et prairies hygrophiles. Crapaud calamite sur les étangs. 2015 : Botanique sur les étangs sablières, prairies humides, bords de routes. Chiroptères sur l'ENS. Coléoptères saproxylophages protégées (Grand capricorne, la Rosalie des Alpes et le Pique Prune). Reptiles sur les zones de lande. Objectif 92 : Recherches de terrain ciblées sur les espèces à PNA (Odonates et Papillons) en 2014. Objectif 93 : Inventorier les amphibiens des mares à restaurer en 2014 puis mettre en place un suivi de 2015 à 2018. Poursuivre les suivis botanique dans le cadre de la restauration de l'étang de l'Humeline engagée depuis 2012. 2015 à 2018 : Mettre en place un suivi sur la parcelle 5A en régénération (botanique, avifaune, orthoptères,...). Mise en place progressif de suivis selon la programmation de nouvelles actions de gestion (landes, étangs, prairies, pelouses,...).</p>
Périmètre d'application	Voir cartographie
Périodes	2014 à 2018, voir cartographie des suivis
Estimation des coûts	15 000 €/an. Le contenu des suivis évoluera selon l'avancer des connaissances et des découvertes
Intervenants	CG, LPO

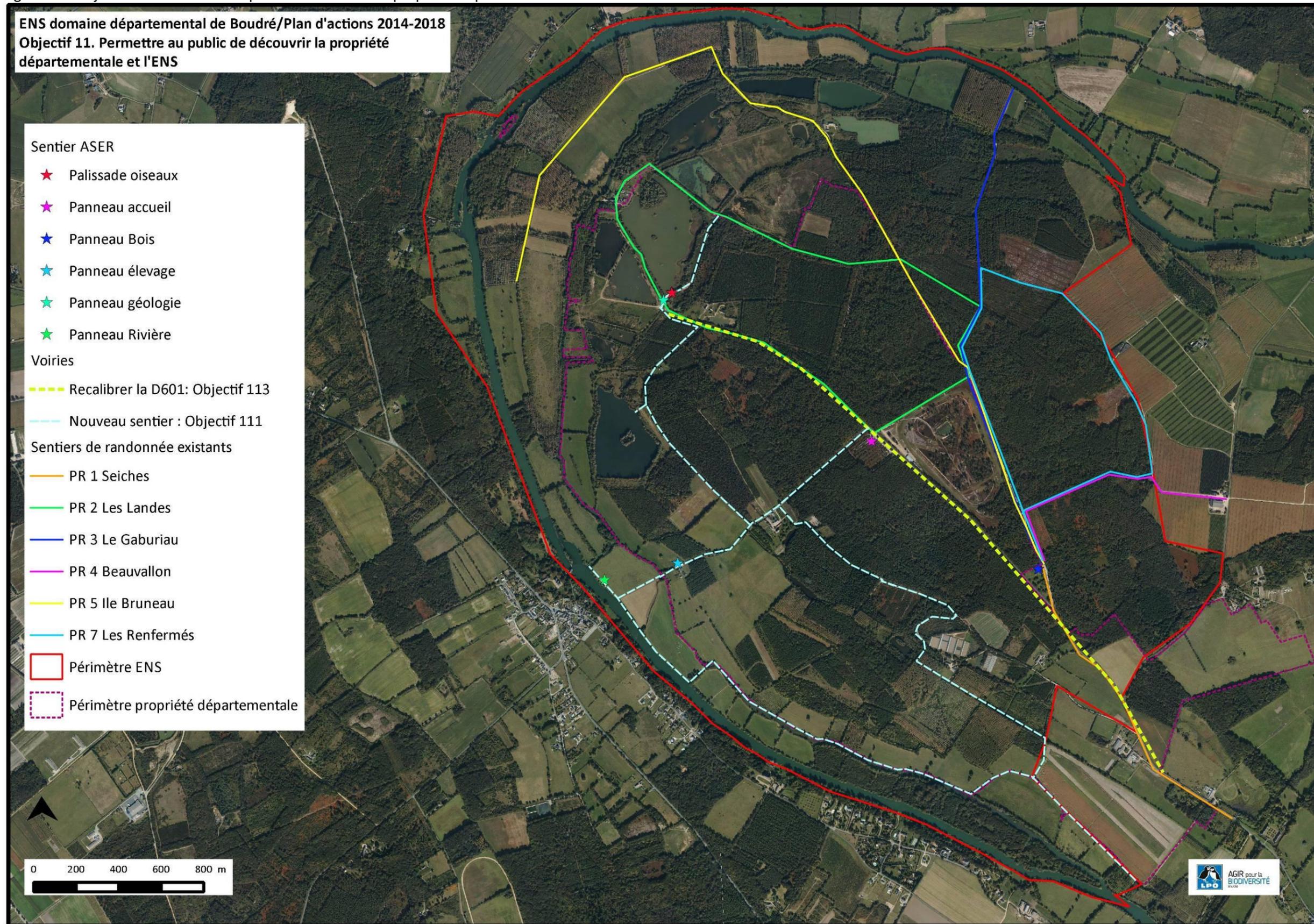
Figure 11 : Objectif 9 : Améliorer les connaissances naturalistes et mettre en place des suivis en lien avec les actions de gestion et de restauration



10. Permettre au public de découvrir la propriété départementale et l'ENS

Animations, sentier, voirie	10. Permettre au public de découvrir la propriété départementale et l'ENS
Objectifs	101. Mener une étude de valorisation du site
	102. Mettre en place un programme de découverte
	103. Ouvrir un sentier au sud du domaine départemental complémentaire des sentiers existants
	104. Mettre en place le sentier d'interprétation de l'ASER
	105. Requalifier la route C 601
Actions	Objectif 101 : projet d'étude avec un stagiaire. Objectif 102 : Inciter et soutenir les acteurs locaux à réaliser des animations, manifestations en adéquations avec les objectifs de l' ENS. Réunir et fédérer les acteurs locaux une fois par an. Avoir connaissance de l'ensemble des manifestations et pouvoir établir un calendrier, faire découvrir la propriété départementale au grand public, prévenir les conflits d'usages. Objectif 103 : Relier le sentier à celui de Seiches-sur-le-Loir par la rive, au sentier ASER, aux sentiers existants sur l'ENS et au projet vallée du Loir à vélo. Utiliser les chemins existants, éviter le passage par la Ferme de l'Humeline (Faisanderie d'Anjou) et le Rucher école, passer par l'étang de la Lande, éviter les zones sensibles aux incendies et les zones chassées. Développer des outils d'interprétation. Objectif 104 : Installer le mobilier sur le site. Objectif 105 : Travailler une entrée de site, mettre en place une piste cyclable,...,intégration paysagère, signalétique...
Périmètre d'application	ENS
Périodes d'intervention	Objectif 101 : 2015, objectif 102 : 2014-2018, objectif 103 : 2015-2018, objectif 104 : 2014, objectif 105 :2014-2018
Estimation des coûts	Objectif 101 : 3 000 € en 2015, objectif 102 : 1 300 € en 2014 et 4 000 €/an, 2015-2018 objectif 103 : ?, objectif 104 : 9 290 € en 2014, 8 314 € en 2015, 6 754 € en 2016 objectif 105 : ?
Intervenants	CG, ASER, LPO, Rucher école, Associations locales, Com com, OT, CDT

Figure 12 : Objectif 11 : Permettre au public de découvrir la propriété départementale et l'ENS



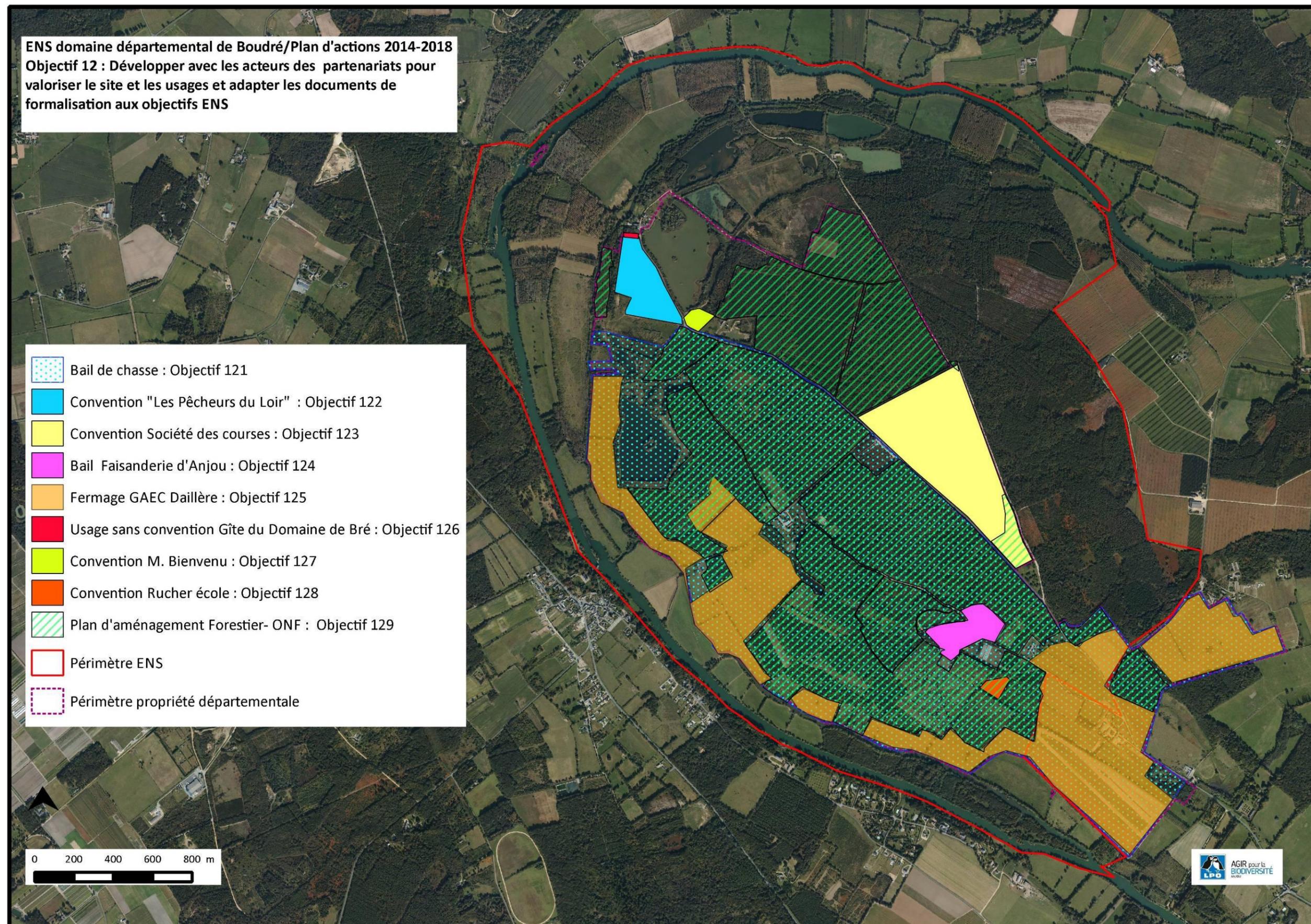
11. Améliorer l'identification du domaine départemental auprès du public et favoriser les rencontres associatives et d'acteurs sur le site

Identification du site	11. Améliorer l'identification du domaine départemental auprès du public et favoriser les rencontres associatives et d'acteurs sur le site
Objectifs	111. Donner une identité au site
	112. Harmoniser et simplifier les différents panneaux
	113. Mettre à disposition la salle de Boudré pour les activités de découverte
Actions	Objectif 111 : Changer le nom de l'ENS (ENS de la Boucle du Loir-49) et intégrer la charte graphique ENS Objectif 112 : Revoir l'ensemble des panneaux du site (textes, implantation...) et adapter la signalétique à la charte graphique CG ENS. Objectif 113 : Proposer aux acteurs locaux l'usages de la salle (Rucher école,...), gérer le planning
Périmètre d'application	Domaine départemental
Périodes d'intervention	Objectif 111 : ouverture d'un nouveau sentier sur la propriété départementale en 2015, objectif 112 : mise en place du sentier ASER en 2014, objectif 113 : requalifier la D601 en 2015
Estimation des coûts	Objectif 111 : selon le ou les tracés : pose de clôture, marquage du sentier ; objectif 113 : matérialisation d'une piste cyclable
Intervenants	CG, ASER, Com com, OT, FDRP

12. Développer avec les acteurs des partenariats pour valoriser le site et les usages et adapter les documents de formalisation aux objectifs ENS

Partenariats, conventions, baux	12. Développer avec les acteurs des partenariats pour valoriser le site et les usages et adapter les documents de formalisation aux objectifs ENS
Objectifs	121. Adapter le bail de chasse aux objectifs ENS et du plan de gestion
	122. Adapter les secteurs de pêche sur l'ENS
	123. Réflexion sur la gestion de la lande et de l'avenir des locaux de l'hippodrome
	124. Poursuivre le bail avec la Faisanderie sans en étendre la superficie
	125. Adapter les pratiques agricoles aux objectifs ENS (Bail environnemental, MAET,...)
	126. Formaliser avec le Gîte du Domaine de Bré l'usage du parking
	127. Amender la convention de mise à disposition de M. Bienvenu
	128. Amender la convention avec l'ASAD (Rucher école) pour l'usage de la salle de la ferme de Boudré
	129. Associer l'ONF à l'élaboration des actions de gestion et modifier le plan d'aménagement forestier si nécessaire
	130. Développer des nouveaux partenariats
Actions	Objectifs 121 à 129 : Rencontres avec chacun des acteurs. Objectif 130 : développer des partenariats avec les usagers, propriétaires hors du domaine départemental
Périmètre d'application	ENS, domaine départemental
Périodes d'intervention	Objectif 121 : 2014, objectif 122 : 2014, objectif 123 : 2014-2018, objectif 124 : 2014-2018, objectif 125 : 2014-2018, objectif 126 : 2014, objectif 127 : 2014, objectif 128 : 2014-2015, objectif 129 : 2014 -18, objectif 130 : 2014-2018
Estimation des coûts	Personnels CG, accompagnement technique LPO
Intervenants	CG, Société de chasse, Fédération de chasse, Fédération de Pêche, Société de Courses, M. Daillère, Gîte du Domaine de Bré, ASAD, ONF, LPO, usagers et propriétaires hors domaine départemental

Figure 13 : Objectif 12: Développer avec les acteurs des partenariats pour valoriser le site et les usages et adapter les documents de formalisation aux objectifs ENS



13. Assurer la gouvernance et la mise en application du plan de gestion

Suivi du projet	13. Assurer la gouvernance et la mise en application du plan de gestion
Objectifs	131. Coordonner les actions des différents services sur l'ENS au travers du plan de gestion
	132. Assurer les relations avec les partenaires et les services du CG, effectuer le suivi budgétaire des actions, évaluer annuellement l'avancement du plan de gestion
	133. Définir l'assistance technique du plan de gestion
Actions	Objectif 131 : Coordination avec le CTMA BVA, le SAGE et la politique tourisme, objectif 132 : CG, objectif 133 : Assurer un accompagnement technique du plan de gestion, Evaluer le plan d'actions et élaborer un nouveau plan de gestion 2019-2023
Périmètre d'application	ENS, domaine départemental
Périodes d'intervention	Objectif 131 : annuelle, Objectif 132 : annuelle, objectif 133 : annuelle
Estimation des coûts	Objectif 133 : accompagnement technique 10 jours/an (5 000 €), évaluation du plan en 2018 : 15 000 €
Intervenants	CG, LPO

C. BUDGET DU PLAN D' ACTIONS PAR ANNÉE 2014-2018

Le plan de financement repose sur les budgets ENS et la recherche de cofinancement pour les actions d'acquisition de terrain et de restauration de zones humides (Agence de L'eau)

Tableau 2 : Budget par année et par objectifs opérationnels

ENJEUX	Objectifs opérationnels	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Enjeux de conservation des habitats et des espèces	11. Se rapprocher du SAGE, ARS, SIAEP et présenter le plan d'actions	-	-	-	-	-	-
	21. Mettre en place une veille foncière sur le périmètre du projet	-	-	-	-	-	-
	31. Entretien et restaurer le réseau hydrographique (périmètre CTMA : Riv. Le Loir,	CTMA BVA	0 €				
	32. Entretien et restaurer le réseau hydrographique du domaine départementale	-	15 000 €	15 000 €	0 €	0 €	30 000 €
	41. Mettre en place une gestion des étangs	-	-	-	-	-	-
	411. Etang de l'Humeline	1 300 €	-	-	-	-	1 300 €
	412. Etang Amont Humeline	-	?	?	?	?	0 €
	413. Etang de la Lande	-	?	?	?	?	0 €
	414. Etangs des Sablières	-	?	?	?	?	?
	415. Etang de la Chiquetière	-	?	?	?	?	0 €
	42. Assurer la quiétude de la faune sur les étangs et maintenir une vigilance sur la	-	-	-	-	-	-
	43. Restaurer et entretenir les mares du domaine départemental	5 000 €	5 000 €	-	-	-	10 000 €
	51. Favoriser et restaurer les boisements à Chêne tauzin	PAF	PAF	PAF	PAF	PAF	PAF
	52. Favoriser le reboisement naturel	PAF	PAF	PAF	PAF	PAF	PAF
	53. Conserver et favoriser les landes	PAF	PAF	PAF	PAF	PAF	PAF
	54. Convertir les peupleraies en prairie sur le domaine départemental	-	3 900 €	17 200 €	-	-	21 100 €
	55. Créer des lisières paysagère	PAF	PAF	PAF	PAF	PAF	PAF
	56. Appliquer de manière optimale les critères PEFC	PAF	PAF	PAF	PAF	PAF	PAF
	57. Lutter contre les espèces invasives lors des interventions forestières	-	-	-	-	-	-
	61. Convertir les peupleraies en prairie (hors plan d'aménagement forestier)	-	-	55 000 €	55 000 €	55 000 €	165 000 €
71. Acquérir et gérer la Lande de la Chiquetière	-	?	?	?	?	0 €	
72. Gérer les Landes du domaine départemental	0 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €	10 000 €	
81. Adapter la gestion des bords de route	-	-	-	-	-	-	
82. Restaurer et gérer les anciennes cultures à gibier	0 €	12 500 €	0 €	0 €	0 €	12 500 €	
83. Gérer les pelouses sèches	0 €	6 500 €	0 €	0 €	0 €	6 500 €	
Enjeux de connaissance du patrimoine	91. Réaliser des inventaires complémentaires pour compléter les lacunes et actualiser les données anciennes d'espèces patrimoniales	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	75 000 €
	92. Réaliser des recherches spécifiques sur les espèces à PNA						
	93. Mettre en place des protocoles de suivi des actions de gestion et de restauration						
Enjeux socio-économiques	101. Mener une étude de valorisation du site	-	3 000 €	-	-	-	3 000 €
	102. Mettre en place un programme de découverte	1 300 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	17 300 €
	103. Ouvrir un sentier au sud du domaine départemental complémentaire des	-	?	?	?	?	?
	104. Mettre en place le sentier d'interprétation de l'ASER	9 290 €	8 314 €	6 754 €	-	-	24 358 €
	105. Requalifier la route C 601	-	?	?	-	-	?
	111. Donner une identité au site	-	-	-	-	-	-
	112. Harmoniser et simplifier les différents panneaux	-	?	?	?	?	?
	113. Mettre à disposition la salle de Boudré pour les activités de découverte	-	-	-	-	-	-
	121. Adapter le bail de chasse aux objectifs ENS et du plan de gestion	-	-	-	-	-	-
	122. Adapter les secteurs de pêche sur l'ENS	-	-	-	-	-	-
	123. Réflexion sur la gestion de la lande et de l'avenir des locaux de l'hippodrome	-	-	-	-	-	-
	124. Poursuivre le bail avec la Faisanderie sans en étendre la superficie	-	-	-	-	-	-
	125. Adapter les pratiques agricoles aux objectifs ENS (Bail environnemental,	-	-	-	-	-	-
	126. Formaliser avec le Gîte du Domaine de Bré l'usage du parking	-	-	-	-	-	-
	127. Amender la convention de mise à disposition de M. Bienvenu	-	-	-	-	-	-
	128. Amender la convention avec l'ASAD (Rucher école) pour l'usage de la salle de la	-	-	-	-	-	-
	129. Associer l'ONF à l'élaboration des actions de gestion et modifier le plan d'aménagement forestier si nécessaire	-	-	-	-	-	-
	130. Développer des nouveaux partenariats	-	-	-	-	-	-
	131. Coordonner les actions des différents services sur l'ENS au travers du plan de gestion	-	-	-	-	-	-
	132. Assurer les relations avec les partenaires et les services du CG, effectuer le suivi budgétaire des actions, évaluer annuellement l'avancement du plan de gestion	-	-	-	-	-	-
133. Définir l'assistance technique du plan de gestion	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	20 000 €	40 000 €	

PAF : Plan d'Aménagement Forestier

Tableau 3 : Budget, synthèse des actions par objectifs

Enjeux de conservation des habitats et des espèces						
Intitulé opération	Années 20 ...					Budget global
	14	15	16	17	18	
1. Respecter les obligations des périmètres de captage d'eau et du SAGE						
11. Se rapprocher du SAGE, ARS, SIAEP et présenter le plan d'actions	x					-
2. Maintenir et développer la fonctionnalité du site						
21. Mettre en place une veille foncière sur le périmètre du projet	x	x	x	x	x	-
3. Améliorer l'état écologique du réseau hydrographique						
31. Entretien et restaurer le réseau hydrographique (périmètre CTMA : Riv. Le Loir,		x	x	x	x	-
32. Entretien et restaurer le réseau hydrographique du domaine départementale		x	x	x	x	30 000 €
4. Maintenir et renforcer l'état de conservation des étangs et des mares						
41. Mettre en place une gestion des étangs	x	x	x	x	x	-
42. Assurer la quiétude de la faune sur les étangs et maintenir une vigilance sur la	x	x	x	x	x	
411. Etang de l'Humeline	x	x	x	x	x	1 300 €
412. Etang Amont Humeline		x	x			?
413. Etang de la Lande		x	x	x	x	?
414. Etangs des Sablières		x	x	x	x	?
415. Etang de la Chiquetière		x	x	x	x	?
43. Restaurer et entretenir les mares du domaine départemental	x	x				10 000 €
5. Etendre les objectifs en faveur de la biodiversité à l'ensemble du plan d'aménagement forestier dans le respect de la réglementation						
51. Favoriser et restaurer les boisements à Chêne tauzin	x	x	x	x	x	PAF
52. Favoriser le reboisement naturel	x	x	x	x	x	PAF
53. Conserver et favoriser les landes	x	x	x	x	x	PAF
54. Convertir les peupleraies en prairie sur le domaine départemental	x	x	x	x	x	21 100 €
55. Créer des lisières paysagère		x	x	x	x	PAF
56. Appliquer de manière optimale les critères PEFC	x	x	x	x	x	PAF
57. Lutter contre les espèces invasives lors des interventions forestières	x	x	x	x	x	
6. Maintenir et étendre les prairies humides pour la reconquête du paysage de vallée						
61. Convertir les peupleraies en prairie (hors plan d'aménagement forestier)		x	x	x	x	165 000 €
7. Restaurer le réseau de landes						
71. Acquérir et gérer la Lande de la Chiquetière		x	x	x	x	?
72. Gérer les Landes du domaine départemental	x	x	x	x	x	10 000 €
8. Gérer les pelouses pour favoriser la flore et la faune très spécifiques						
81. Adapter la gestion des bords de route	x	x				-
82. Restaurer et gérer les anciennes cultures à gibier		x				12 500 €
83. Gérer les pelouses sèches		x				6 500 €

Enjeux de connaissance du patrimoine						
Intitulé opération	Années 20 ...					Budget global
	14	15	16	17	18	
9. Améliorer les connaissances naturalistes et mettre en place des suivis en lien avec les actions de gestion et de restauration						
91. Réaliser des inventaires complémentaires pour compléter les lacunes et actualiser les données anciennes d'espèces patrimoniales	x	x	x	x	x	75 000 €
92. Réaliser des recherches spécifiques sur les espèces à PNA	x					
93. Mettre en place des protocoles de suivi des actions de gestion et de restauration	x	x	x	x	x	

Enjeux socio-économiques

Intitulé opération	Années 20 ...					Budget global
	14	15	16	17	18	
10. Permettre au public de découvrir la propriété départementale et l'ENS						
101. Mener une étude de valorisation du site		x				3 000 €
102. Mettre en place un programme de découverte	x	x	x	x	x	17 300 €
103. Ouvrir un sentier au sud du domaine départemental complémentaire des		x				?
104. Mettre en place le sentier d'interprétation de l'ASER	x	x	x			24 358 €
105. Requalifier la route C 601		x	x			-
11. Améliorer l'identification du domaine départemental auprès du public et favoriser les rencontres associatives et d'acteurs sur le site						
111. Donner une identité au site	x	x				-
112. Harmoniser et simplifier les différents panneaux		x	x			?
113. Mettre à disposition la salle de Boudré pour les activités de découverte	x	x	x	x	x	-
12. Développer avec les acteurs des partenariats pour valoriser le site et les usages et adapter les documents de formalisation aux objectifs ENS						
121. Adapter le bail de chasse aux objectifs ENS et du plan de gestion	x					-
122. Adapter les secteurs de pêche sur l'ENS	x					-
123. Réflexion sur la gestion de la lande et de l'avenir des locaux de l'hippodrome	x	x	x	x	x	-
124. Poursuivre le bail avec la Faisanderie sans en étendre la superficie	x	x	x	x	x	-
125. Adapter les pratiques agricoles aux objectifs ENS (Bail environnemental, MAET,...)	x	x	x	x	x	-
126. Formaliser avec le Gîte du Domaine de Bré l'usage du parking	x					-
127. Amender la convention de mise à disposition de M. Bienvenu	x					-
128. Amender la convention avec l'ASAD (Rucher école) pour l'usage de la salle de la ferme de Boudré	x					-
129. Associer l'ONF à l'élaboration des actions de gestion et modifier le plan d'aménagement forestier si nécessaire	x	x	x	x	x	-
130. Développer des nouveaux partenariats	x	x	x	x	x	-
13. Assurer la gouvernance et la mise en application du plan de gestion						
131. Coordonner les actions des différents services sur l'ENS au travers du plan de gestion	x	x	x	x	x	-
132. Assurer les relations avec les partenaires et les services du CG, effectuer le suivi budgétaire des actions, évaluer annuellement l'avancement du plan de gestion	x	x	x	x	x	-
133. Définir l'assistance technique du plan de gestion	x	x	x	x	x	40 000 €